

# le flash



Bulletin d'informations municipales n° 131 > septembre-octobre 2024



## ENTRETIEN AVEC MARION PERRIER

4<sup>e</sup> adjointe  
Affaires sociales,  
Santé, Personnel

### QUELLE POLITIQUE D'ACTION SOCIALE MÈNE LA COMMUNE ?

La Ville de Die a comme objectifs principaux de mettre en œuvre des actions qui s'adressent aux habitantes et habitants de Die, afin que notre commune soit accueillante, et aide les personnes en difficulté. Il y a donc plusieurs services qui tiennent des permanences, font vivre des dispositifs d'insertion par le logement et mettent en place des actions à vocation d'insertion. Ces services sont gérés par une équipe de 5 agents très investis dans leurs missions.

### QUE VISENT CES SERVICES ET CES ACTIONS ?

Il s'agit de faire vivre les principes de solidarités et d'accueil. Donc être **solidaire des personnes en difficulté**. Il y a ainsi une permanence du Centre communal d'action sociale (CCAS) en mairie afin d'aider les personnes à ouvrir leurs droits et proposer des aides financières. Il y a aussi, et c'est rare pour un CCAS, un accueil de jour pour les personnes en grande précarité avec ou sans logement, ainsi que des dispositifs d'insertion par le logement.

Mais être aussi **solidaire envers nos aînés**. Le CCAS organise chaque année un goûter musical et festif, qui remporte un franc succès. Aussi, nous travaillons actuellement avec des habitants sur un projet de logement pour personnes âgées autonomes. L'idée sera de permettre aux résidentes et résidents de continuer à pratiquer leurs activités à proximité du centre-ville.

Enfin rester **solidaire des personnes exilées**. La mairie est fière d'adhérer à l'ANVITA (Association nationale des villes et territoires accueillants) et de proposer des parrainages républicains par les élus. La collectivité a aussi participé à un documentaire qui témoigne des difficultés de trouver des solutions d'accueil digne et de faire vivre cette valeur essentielle qu'est la fraternité.



Rendez-vous au Forum des associations le 7/09 de 14h à 17h30 parking de Meyrosse (en cas d'intempéries, forum déplacé à la salle polyvalente et au RDC de la mairie).

LE CHIFFRE DU MOIS | **1200** SPECTATEURS AU SPECTACLE DE CIRQUE OFFERT PAR LA VILLE DE DIE (VOIR P8)

### ET CETTE POLITIQUE A-T-ELLE UNE ACTION PLUS LARGE QUE LES PROBLÉMATIQUES SOCIALES ?

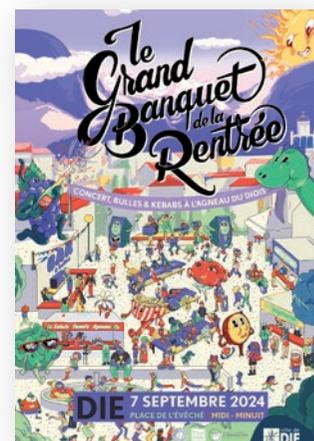
Bien sûr ! La politique sociale, c'est aussi le **financement d'associations dioises** afin de favoriser l'entraide et le soutien auprès des publics vieillissants ou en difficulté sociale ou financière. C'est aussi **garantir à chacune et chacun de pouvoir se soigner**. Sur un territoire rural, cela peut s'avérer difficile. C'est pourquoi nous développons des

stratégies pour favoriser l'accueil de nouveaux professionnels de santé. Nous soutenons également les projets innovants qui permettent aux personnes isolées de se rendre à un rendez-vous médical (financement de la navette solidaire de l'ESCDD).

Enfin, la Ville met tout en œuvre pour mettre à disposition du Centre hospitalier du Diois un terrain en mesure d'accueillir un équipement de santé neuf et adapté, dont nous avons toutes et tous besoin.

### AGENDA septembre

- Sam 7/09 : Forum des associations
- Sam 7/09 : Le Grand Banquet
- Mer 11 au dim 15/09 : L'Échappée des Rues
- Ven 13 au dim 15/09 : La Drômoise
- Jeu 19/09 : Repas solidaire (infos p. 2)
- Sam 21 et dim 22/09 : Journées européennes du Patrimoine > visite guidée des ouvrages d'eau potable de Die samedi 21 à 14h30 (infos p. 3)
- Sam 27 et dim 28/09 : chantier participatif place Saint-Marcel (infos p. 6)



Retrouvez le détail de l'événement sur [mairie-die.fr](http://mairie-die.fr)

# ZOOM SUR 3 ACTIONS SOCIALES

## “TOUS EN MOUVEMENT” LE SPORT POUR SORTIR DU QUOTIDIEN

Soliha Drôme et l'accueil de jour de Die proposent aux personnes accueillies l'occasion, pour certaines et certains, de se reconnecter à leur corps et leurs émotions. Outre les sorties en pleine nature, sont proposés des ateliers animés par Fabien Montmartin, artiste pluridisciplinaire, à travers la pratique du qi gong et du slam, et par Juliette Raymond, enseignante en sport adapté, afin de se remettre en mouvement à travers le volley, la course d'orientation, la randonnée, etc. Très vite, sont observés les bienfaits pour les personnes qui arrivent ainsi à oser, à gagner en confiance et sortir du quotidien, pendant un temps partagé.



Séance de qi gong.

## “C'EST PAS DU LUXE!” UN FESTIVAL QUI FAIT ÉVOLUER LE REGARD SUR LA PRÉCARITÉ

Le projet est initié par la Fondation Abbé Pierre, La Garance - Scène nationale de Cavaillon et l'association Le Village, en collaboration avec la Ville d'Avignon et Emmaüs France. Il accompagne le développement de créations artistiques, mêlant artistes professionnels, personnes en situation de précarité et citoyens de tout horizon. Il s'agit de trois jours de fête où sont présentés des expositions, spectacles, concerts, films, dans plus d'une vingtaine de lieux de la ville. L'objectif est de valoriser ces démarches et ceux

qui les portent et ainsi de faire évoluer le regard sur la précarité. Les projets accompagnés sont co-crés au sein d'accueils de jours, de pensions de famille, ou de centres d'hébergement... Mais la vocation du festival est surtout de favoriser l'émergence de projets culturels au sein des structures au contact de publics précaires.

Après une première participation en 2022, l'accueil de jour et Soliha Drôme ont de nouveau uni leurs forces, pour faire repartir un groupe et présenter leurs créations : expositions de photos, mises en scène, textes... et ainsi vivre l'expérience d'être mis en lumière. Le voyage ne s'arrêtera pas là, puisqu'il sera prolongé par une escale de deux nuits à Sète.



“C'est pas du luxe !”, juillet 2022.

## LA DOMICILIATION UNE ADRESSE, C'EST UN DROIT

La domiciliation est un dispositif permettant à quiconque n'ayant pas de logement stable, d'obtenir une adresse postale au CCAS de Die. La seule condition pour obtenir cette domiciliation, valable un an, est de justifier d'un lien avec la commune (santé, travail, famille...). Il suffit donc d'instruire une demande à l'accueil de jour, et de rencontrer l'adjoite aux affaires sociales en mairie.

Actuellement, 92 femmes et hommes sont domiciliés via la mairie de Die (chiffre stable depuis plusieurs années). Parmi celles-ci, des personnes à la rue, d'autres hébergées, mais également des travailleurs saisonniers, des personnes qui font le choix de l'habitat mobile. Depuis quelques années, nous constatons une nette augmentation de la précarité. Accéder ou se maintenir dans un logement devient de plus en plus difficile, du fait de la hausse des loyers et des charges. Certains se voient contraints de quitter leur logement, de dormir dans leur voiture, en tente, ou d'être hébergés par une connaissance, tout en travaillant.

La domiciliation est essentielle, car elle permet d'avoir un justificatif de domicile et de recevoir du courrier. Elle permet également de remplir certaines obligations et de faire valoir certains droits et prestations (délivrance d'une carte d'identité, de la carte vitale, inscription sur les listes électorales, ouverture d'un compte en banque...).



Pour soutenir ce projet financièrement, un **repas solidaire** est organisé le **19 septembre prochain** à 12h à l'accueil de jour (250 avenue de la Clairette) avec le soutien des associations Du beurre dans les épinards et Les Popotes (repas sur place ou à emporter).  
À vos agendas !  
Réservation conseillée au 06 21 48 65 46

“Les Arts Die”, repas solidaire du 18 juin 2024.

# EAU & ASSAINISSEMENT



**Zoom sur la performance du réseau : le travail des agents et les recherches de fuite :** la Ville est en recherche d'amélioration constante de la performance du réseau d'eau. À ce titre, l'équipe du service de l'eau s'attelle à détecter et réparer les fuites tout au long de l'année. En 2023, nos agents sont intervenus sur 52 réparations de fuites [canalisations, branchements et compteurs]. Aujourd'hui, nous prélevons à la source de Rays 387 000 m<sup>3</sup> alors qu'en 2019, nous prenions 908 000 m<sup>3</sup> !

**Prochain investissement, le filtre planté de roseaux :** le système d'assainissement communal présente des non-conformités liées à des déversements trop fréquents dans la Drôme, lors d'événements pluvieux intenses. Aussi, la Ville de Die étudie depuis 2020 la création d'un filtre planté de roseaux. Le filtre permettra ainsi de supprimer les rejets non traités et de réduire nettement l'impact sur le milieu naturel. Coût de l'investissement : 625 411 euros [financé à hauteur de 80% par l'Agence de l'eau et de la Dotation d'équipement des territoires ruraux].

## LE PRIX DE L'EAU COMPRENDRE SA FACTURE

« Ce n'est pas l'eau que vous payez, mais le fait de pouvoir la faire couler, potable, à votre robinet. »

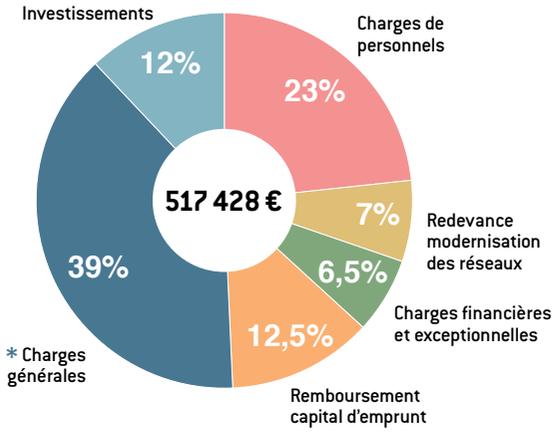
Le choix de la Ville de Die a été celui de garder le service de l'eau et de l'assainissement en régie directe. C'est donc la mairie qui gère les services, avec ses propres moyens et ses propres salariés. C'est elle qui assure les investissements requis, la gestion des infrastructures et les relations avec les usagers.

Ces dernières années, plusieurs communes ont connu des pénuries d'eau. Die a jusque-là été épargnée, mais nous nous devons de rester vigilants. Agir pour baisser sa consommation, c'est faire en sorte que chaque foyer puisse ouvrir son robinet toute l'année. Les habitants et habitants de Die ont fait cet effort, et nous nous en réjouissons ! [baisse de 6% de la consommation entre 2022 et 2023].

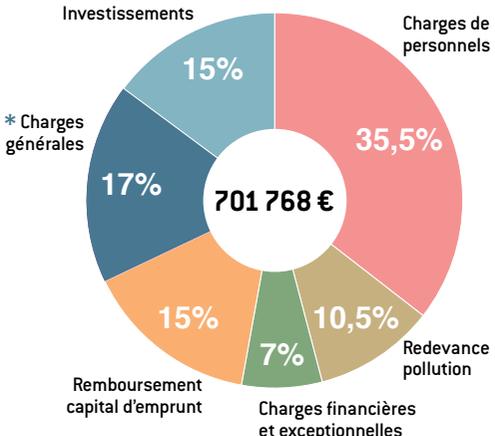
Les budgets de l'eau et de l'assainissement sont totalement indépendants, et la loi l'oblige, ils doivent s'équilibrer. Les recettes doivent être égales aux dépenses. Le budget principal de la Ville ne peut pas couvrir d'éventuels déficits. Pour résumer, quelle que soit la quantité d'eau consommée, nous sommes obligés d'entretenir le réseau, et de continuer à investir, pour qu'il reste performant. **Ce service a donc un coût qui est principalement couvert par vos factures.**

**Cette année, afin de maintenir le budget de l'eau à l'équilibre, la collectivité s'est vue contrainte de procéder à une augmentation des tarifs de 14% en moyenne de la part variable (liée à la consommation) et de 12% en moyenne sur la part fixe (liée au diamètre du compteur). Concernant l'assainissement, les tarifs ont augmenté de 5% pour la part fixe et de 9,9% en moyenne sur la part variable.**

**BUDGET ASSAINISSEMENT 2023 (RÉALISÉ)**



**BUDGET EAU 2023 (RÉALISÉ)**



\* Charges générales : énergie, fournitures/sous-traitance, entretiens et réparations, assurances, formation, télécom, redevance prélèvements (budget de l'eau uniquement), autres.

**UNE SÉRIE SUR L'EAU DE DIE**  
 Quoi de mieux que des images pour y voir plus clair ?  
 La Ville de Die vous propose une mini-série sur l'eau. Découvrez les 3 premiers épisodes sur la chaîne youtube. [com/@villedeDie](https://www.youtube.com/@villedeDie)



## RENDEZ-VOUS POUR VISITER L'UN DES RÉSERVOIRS DE DIE !

Visite guidée du réservoir de Chastel samedi 21/09  
 Rendez-vous à 14h30 devant la Cave de Die Jaillance  
 1h de visite environ, avec le chef d'équipe eau potable.

[inscription sur [communication@mairie-die.fr](mailto:communication@mairie-die.fr) avant le mardi 17 septembre]

# NOUVEL HÔPITAL

## LE CHOIX DU TERRAIN OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Le choix du terrain pour l'implantation du nouvel hôpital a été voté en conseil municipal de mars 2021, suite à un travail de terrain en lien avec l'ARS, le Groupement hospitalier du territoire Drôme-Ardèche-Vercors, la préfecture et la Communauté des Communes du Diois. D'un commun accord avec la CCD, le bureau d'étude Citadia a été engagé pour modifier la ZAC de Chanqueyras et le PLU.

La première phase de la concertation pour la modification de cette ZAC vient de s'achever. Celle-ci a été organisée suivant les modalités établies par la délibération du 23 janvier 2024 du conseil municipal (ouverture d'un registre, deux réunions publiques, deux ateliers et échanges techniques avec l'hôpital). Mardi 9 juillet 2024, le conseil municipal a voté pour :

- Approuver le bilan de la concertation préalable à la modification du dossier de création et de réalisation de la ZAC de Chanqueyras.
- Poursuivre la mise en œuvre du projet de modification du dossier de création et de réalisation de ZAC.

Retrouvez  
le bilan de la  
concertation sur  
mairie-die.fr



### Pourquoi ne pas vouloir implanter l'hôpital à Chamarges ?

Chamarges est en zone agricole et la loi Climat et résilience du 22 août 2021, a posé un objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) des terres. Celle-ci oblige à démontrer qu'il n'y a pas de foncier constructible disponible pour justifier de consommer des terres agricoles. D'autre part, le classement de la zone en site patrimonial remarquable (SPR) dès 2014 s'impose comme une contrainte difficile à lever. Enfin, sur ce site de Chamarges, terrain non viabilisé, des fouilles archéologiques seraient imposées. À Chanqueyras, le terrain est constructible, il s'agit d'une propriété communale aux surfaces suffisantes, les terrains sont viabilisés et les fouilles archéologiques réalisées.

### Pourquoi ne pas envisager la reconstruction sur site ?

La Ville a interpellé l'État sur l'opportunité de rénover ou de réhabiliter l'hôpital sur site. L'État a écarté d'emblée cette hypothèse au motif que « la surface disponible ne permet [trait] pas de répondre aux besoins techniques d'un hôpital moderne à taille humaine avec un vrai stationnement pour les personnels, les patients et les visiteurs » [courrier du préfet au maire de Die du 1<sup>er</sup> juillet 2021].



Réunion publique, avril 2024.

## POUR Y VOIR PLUS CLAIR...

### Que va-t-il se passer maintenant ?

La mairie de Die a saisi par courrier le Groupement hospitalier pour lui faire la proposition de deux scénarios [l'un à 1,6 hectares et l'autre à 2,1 hectares], sur des terrains appartenant à la commune, assortis du coût de ces terrains. Ces deux hypothèses ont été construites au regard des échanges techniques portant sur les besoins de l'hôpital, menés entre le cabinet d'étude Citadia et les responsables du Groupement hospitalier. La MRAe (mission régionale d'autorité environnementale) va être saisie à l'automne. C'est elle qui déterminera s'il convient de lancer une étude d'impact environnemental (en 2014 il n'y en avait pas eu).

### Combien de temps la MRAe met-elle à se prononcer ?

Le dossier, composé du parti d'aménagement et d'une note synthétique des incidences environnementales, sera déposé à l'automne auprès de la MRAe, qui rendra son avis dans un délai de deux mois.

### Dans quel cadre y aura-t-il une concertation appelée "participation du public par voie électronique" ?

- Si la MRAe considère qu'il n'y a pas d'étude d'impact, alors la participation du public par voie électronique ne sera pas nécessaire.
- Si la MRAe demande une étude, alors il y aura une participation du public par voie électronique.

### S'il y a une procédure de participation, que se passera-t-il ?

- Le bilan de la participation aura lieu au printemps 2025.
- L'approbation du dossier modifié de la ZAC mi 2025.
- La mise en conformité du PLU sera possible fin 2025.



Atelier sur site, avril 2024.

### Et s'il n'y a pas de procédure de participation ?

L'approbation du dossier modifié de la ZAC aura lieu début 2025 et la mise en conformité du PLU sera possible à l'été 2025.

### Quand est-ce que l'hôpital pourra poser sa première pierre ?

Pour poser la première pierre, il faut que le Groupement hospitalier ait déposé un permis de construire et l'ait obtenu. Pour pouvoir déposer un permis de construire, l'hôpital doit, en tant que maître d'ouvrage, retenir un cabinet de maîtrise d'œuvre (MOE). Il faut ensuite compter à minima, 18 mois de travail entre l'équipe de MOE et l'hôpital. Le permis de construire pourra être obtenu, une fois le dossier de ZAC modifié et le PLU modifié (au maximum, fin 2025). Si tous les acteurs concernés travaillent en coordination et les démarches s'articulent de manière optimales, la première pierre pourrait être posée courant 2026. Il est précisé qu'il s'agit d'un ordre de grandeur et en aucun cas un calendrier prévisionnel, qui reste à établir par le Groupement hospitalier, maître de son ouvrage.

### Quand est-ce que la CCD va lancer la procédure de révision du PLU ?

La procédure d'évolution du PLU sera engagée au plus tôt, en fin d'année 2024, dès que le dossier de ZAC sera formalisé. Les éléments techniques établis dans le cadre de la ZAC permettront de justifier l'évolution du PLU.

# MODERNISONS NOS ESPACES PUBLICS ET NOS ÉQUIPEMENTS

## AMÉNAGEMENTS DE LA PLACE DU MAZEL ET DU SECTEUR SAINT-MARCEL

### QUELLES SONT LES SUITES ?

La Ville de Die a engagé une mission de programmation et de concertation sur ces deux secteurs. Depuis le mois de novembre, une équipe d'urbaniste a animé plusieurs rencontres (réunions publiques, temps sur l'espace public, présences sur le marché), pour construire le projet avec les habitants et usagers. Une restitution a eu lieu au mois de mai pour présenter les scénarios programmatiques finaux issus de la concertation.

#### Sur le Mazel

La fonction de stationnement de la place sera maintenue, mais rééquilibrée pour créer un nouvel espace public. Néanmoins, son devenir passe par celui de l'îlot Barnier. La commune étudie la possibilité de céder le tènement à un porteur de projet pour la création d'une activité qui participe à la dynamisation du centre-ville.

#### Sur le secteur Saint-Marcel

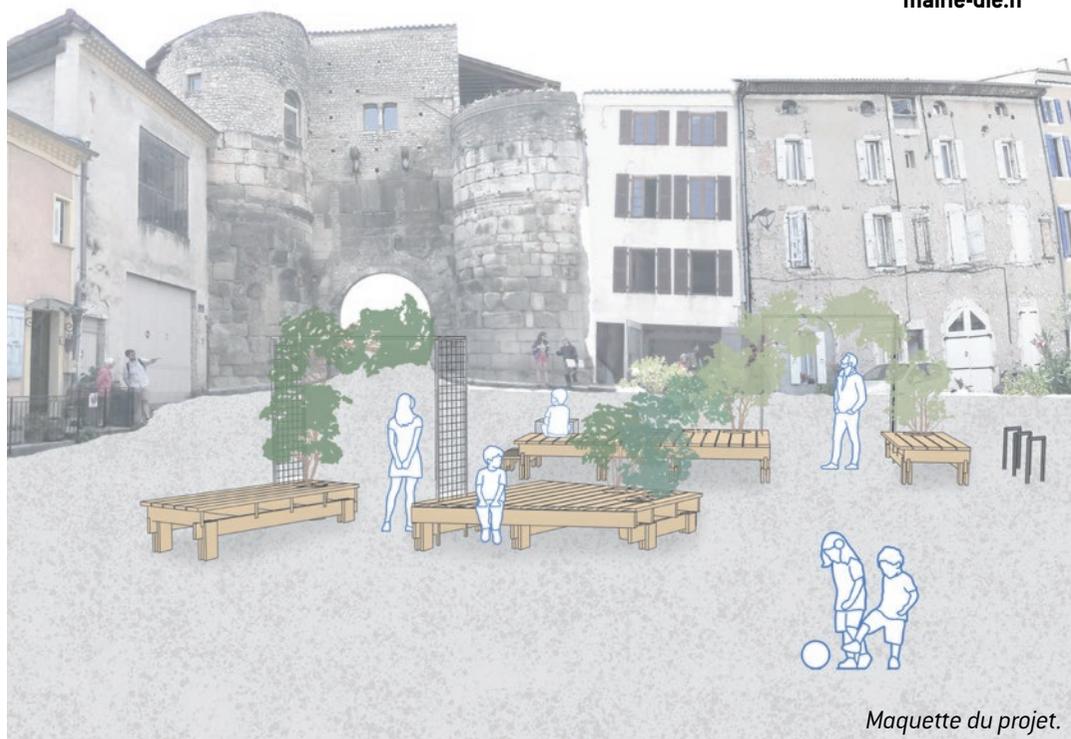
De l'avis de toutes et tous, le quartier historique de Saint-Marcel doit être réaménagé. Que ce soit en termes de fonctionnement urbain, de voiries, de réseaux souterrains, le secteur n'est pas à la hauteur des attentes des habitants et de sa valeur historique. Cependant, le coût global de réaménagement s'élève à plus de 1,4 million

d'euros (hors intervention archéologique). Considérant ces coûts, la Ville a pris le parti d'intervenir de manière séquencée. La rue des Remparts et la montée des Usines ont été identifiées comme prioritaires au regard de l'état des réseaux et de la voirie. La place Antonin-Chevandier et la rue du Faubourg-Saint-Marcel seront traitées dans un second temps. Le calendrier de ces aménagements sera précisé en fonction des interventions archéologiques (confirmées par les services de l'État).

Dans l'attente du projet définitif, la Ville a décidé d'activer l'option d'un aménagement transitoire sur la place Antonin-Chevandier. Il permettra de créer un nouvel espace public et de tester ses usages, conformément aux attentes exprimées par les habitants.



Toutes les infos, et scénarios sur [mairie-die.fr](http://mairie-die.fr)



Maquette du projet.

### CHANTIER PARTICIPATIF

Le chantier d'aménagement transitoire se déroulera les 27 et 28 septembre prochains sous forme de chantier ouvert à toutes et tous. Vous souhaitez y participer ? Rendez-vous sur place dès 9h. Vous pouvez venir pour 1h, un jour ou deux. Repas partagé les temps de midi. Inauguration dimanche à 17h30. > inscriptions bienvenues sur [jbasileu@mairie-die.fr](mailto:jbasileu@mairie-die.fr)

## RÉNOVATION DU GYMNASÉ ET DE SES ABORDS

### LES DIFFÉRENTES ÉTAPES

La rénovation du gymnase et des aménagements extérieurs suit son cours. Dans le bâtiment, il est question d'une rénovation énergétique et fonctionnelle, et à l'extérieur, le projet consiste à créer un parc avec un skatepark, installer des modules d'activités de plein air et concevoir un cheminement pour rejoindre le chemin des Combes.

#### 2022

##### Courant de l'année

Début des concertations avec les utilisateurs en collaboration avec l'ESCDD, premières orientations et visites de structures équivalentes par les élus.

#### 2023

##### Courant de l'année

Étude de programmation de la rénovation du gymnase et de ses abords

##### Décembre

Lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre

#### 2024

**Mai** - Choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre (Coco architecture, mandataire du groupement : Atelier Tombolo / Fest Architecture Constructo skatepark / Enertech / Bost Ingé-nierie / Cobalt)

**Fin mai** - Démarrage de la phase diagnostic/esquisse

**Début juin** - Concertation avec les principaux utilisateurs du gymnase et les usagers du skatepark (en lien avec l'ESCDD)

**Début juillet** - Présentation du diagnostic/esquisse sur l'ensemble du projet (propositions de plusieurs variantes), par l'équipe de maîtrise d'œuvre aux services techniques et administratifs de la mairie, ainsi qu'aux élus référents.

**Courant juillet** - Validation du diagnostic/esquisse et choix des variantes par les élus

**Fin août** - Rendu final de l'esquisse  Nous en sommes ici

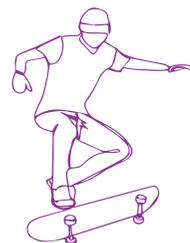
**Début septembre** - Démarrage des missions de maîtrise d'œuvre

**Octobre-décembre** - Présentation publique du projet - Dépôt du permis de construire

#### 2025

**Février** - Consultation pour les marchés de travaux

**Début juillet** - Démarrage des travaux (10-12 mois environ)



Monsieur André Boissy, décédé à l'été 2023, a fait un legs à la commune de Die. Les élus ont choisi d'en affecter une partie sur la rénovation du gymnase et de ses abords, soit plus de 300 000 €. En hommage à ce bienfaiteur, il est envisagé de donner son nom au parc extérieur.

## STÉRILISATION DES CHATS UN ENJEU DANS NOTRE VILLE

La commune a passé des conventions avec deux associations qui œuvrent pour limiter la prolifération des chats sur le territoire : La Graine vagabonde et L'École du chat libre du Diois. Petit coup de projecteur sur cette dernière. Présidée par Annie Beaumont, elle s'évertue tout au long de l'année à repérer, capturer puis stériliser et tatouer les chats errants. Des soins leur sont apportés si nécessaire. Chaque année, cette association stérilise entre 150 et 170 chats. La commune participe à hauteur de 3 000 € par an, pour couvrir une partie des frais des actes vétérinaires.

> Vous souhaitez aider financièrement cette association (dons déductibles des impôts) ? Vous avez repéré un chat errant ? Vous voulez vous impliquer dans ces actions ? Contactez Mme Beaumont au 06 08 78 63 58.



## PIÉTONNISATION RETOUR DES ADMINISTRÉS

La Ville de Die reste à l'écoute de ses administrés. Afin que chacune et chacun puissent exprimer ses remarques, préoccupations, difficultés, par rapport au nouveau plan de circulation en cœur de Ville, un registre est mis à disposition dans le hall de la mairie, ainsi qu'une adresse mail [mobilite@mairie-die.fr](mailto:mobilite@mairie-die.fr) (à ne pas utiliser pour les demandes qui nécessitent une réponse urgente). Le registre sera clôturé le 22 septembre, puis un premier bilan sera établi.



## BUDGET PARTICIPATIF 2024 LES PROJETS ÉLUS

Sur les 13 projets présentés dans le cadre du budget participatif 2024 de Die, 6 ont été recevables techniquement et soumis au vote des habitants du 12 juin au 15 juillet. Il restait donc à les classer par ordre préférentiel, chaque votant devant en choisir trois : le premier obtenait trois points, le deuxième deux et le troisième un. C'est le total de points obtenus qui détermine l'ordre.

**460 personnes ont participé à ce vote, soit près de 10% de la population de Die.** Nous nous en réjouissons ! Le dépouillement a donné les résultats suivants.

### Retenus

1. Aménager et embellir la place Saint-Genix (10 000 €) : 653 points
2. Arbres dans ma ville (4 000 €) : 578 points
3. Fresque monumentale sur un mur du centre-ville (10 000 €) : 518 points
4. Aire de jeux pour les 3-12 ans (10 000 €) : 360 points

### Non retenus

5. Équiper les volontaires de kits de ramassage de déchets (2 000 €) : 238 points
6. Chasser les mégots (4 500 €) : 223 points

Sont donc retenus les 4 premiers projets, en application de la règle sur le dernier projet éligible : comme 50 % du budget du dernier projet éligible est finançable dans l'enveloppe restante du budget participatif, il est complété par la Ville sur le budget principal. Ces projets seront réalisés courant 2024-2025.



Visuel à titre indicatif.



Module de jeu à titre indicatif.

## DU CÔTÉ DE LA BIODIVERSITÉ

### LES PLANTES SAUVAGES DE MA RUE

La végétation spontanée qui s'installe dans le moindre interstice rend bien des services : elle tempère les îlots de chaleur, participe à la dépollution de l'air, de l'eau ou encore à la détoxification des sols. Autant dire qu'elle est précieuse à bien des niveaux : qualité de vie, bien-être et santé. Depuis plus d'une dizaine d'années, le programme "Sauvages de ma rue", coordonné par le Muséum national d'histoire naturelle et Tela Botanica, un réseau de botanistes, vise à recenser les plantes des villes grâce à la participation de toutes celles et ceux qui le souhaitent. Plusieurs sorties ont été organisées dans les rues de Die pour y

contribuer, et découvrir ces végétaux qui sont nos voisins. Dans le cadre du budget participatif 2023, le collectif Biodiversité Diois a également mené des inventaires, avant de sélectionner une série de plantes qui seront mises en avant grâce à des petits panneaux informatifs en bois. Vous en connaissez sûrement certaines : pissenlit, plantain ou lierre... mais peut-être en verrez-vous de nouvelles en parcourant les rues et places du centre-ville ? Celles qu'on appelle souvent "mauvaises herbes" sont bien plus intéressantes qu'on ne le croit, avec parfois des fleurs d'une grande beauté qui n'ont rien à envier à celles que nous plantons... Ouvrez l'œil !



Vous souhaitez contribuer à l'inventaire ? Rendez-vous sur [tela-botanica.org](http://tela-botanica.org)

## NOTRE NOUVELLE VILLE JUMELLE

En mai 2024, la Ville de Die s'est jumelée avec celle de Cádiar, une commune d'Andalousie de 1 600 habitants dans la province de Grenade, en Espagne, située à proximité de la Sierra Nevada à 919 m d'altitude.

### Qu'est-ce que cela signifie ?

Un jumelage, c'est la rencontre de deux communes qui entendent proclamer qu'elles s'associent pour agir dans une perspective européenne, confronter leurs particularités, développer entre elles des liens d'amitié de plus en plus étroits. Le jumelage crée des occasions privilégiées entre les acteurs de la cité, au travers des associations sportives, culturelles, confessionnelles et des établissements scolaires... Formation continue, échanges scolaires, projets d'urbanisme, échanges industriels ou problématiques d'environnement sont aussi des questions traitées dans le cadre du jumelage.

### L'histoire des jumelages à Die

En 1990 est créée l'association Diois Jumelages, étape indispensable pour concrétiser le jumelage de Die avec d'autres villes. C'est elle qui organise l'accueil des délégations étrangères et les voyages des délégations dioises. Avant Cádiar, Die s'est jumelée avec Varallo (Italie, 1957), Louisendorf-Frankenau (Allemagne, 1991), Wirksworth (Royaume-Uni, 1993), Kiskunfélegyháza (Hongrie, 2000). Diois Jumelages noue également des partenariats – qui sont des relations plus informelles que des jumelages officiels – avec deux communautés en Afrique : Dougué (Sénégal) et Mitahato (Kenya).

### Pourquoi Cádiar ?

Depuis plusieurs années, la Ville de Die recherchait une ville en Espagne pour créer des échanges durables. À Cádiar, l'année est ponctuée de manifestations culturelles, sportives et artistiques, dont un festival du court-métrage, un concours de photos, la fête du vin, un festival de chants et danses traditionnelles d'origine arabe, des rencontres littéraires et une journée consacrée à l'écologie. Des échanges scolaires ont débuté entre Die et Cádiar, et une délégation est venue à Die en octobre 2023. En avril 2024, une délégation dioise s'est rendue là-bas, et le jumelage s'est concrétisé en mai, par une délibération du conseil municipal.

## Tribune libre de l'opposition

« Non, ça suffit ! »

*Devant la dégradation permanente de nos espaces de vie communs, nous sommes de plus en plus nombreux pour dire « Non, ça suffit ! »*

*Une ville plongée dans le noir les soirs d'été ; des édifices salis par des tags nauséabonds ; une fête du 14 Juillet désertée par de nombreux élus de la majorité et boudée tristement par une population en quête de beau et d'émerveillement tels que des feux d'artifices. « Non, ça suffit ! »*

*Un maire et son équipe se souciant davantage des pousses d'herbes folles au pied des façades que d'un plan de circulation imposé bloquant l'accès aux véhicules sanitaires, éloignant les habitants des commodités essentielles, appauvrissant les commerces intra-muros et rendant la vie difficile aux Diois. « Non, ça suffit ! ». Un projet de ville sans queue ni tête, qui impactera notre vie pour des années. L'implantation de logements décentes et du nouveau centre hospitalier déterminée essentiellement par une poignée d'idéologues punitifs. « Non ça suffit ! »*

*Poser la première pierre du futur hôpital sur les terres de Chamarges eut été un symbole historique fort pour notre cité lors des commémorations du 80<sup>e</sup> anniversaire de la libération. Chamarges lieu où furent incendiées, par l'armée allemande, les annexes sanitaires de l'hôpital de l'époque. « Rendez vous manqué avec l'histoire ! »*

*Ne serait il pas temps de nous réveiller afin de sauvegarder notre cadre de vie et exprimer nos souhaits pour mieux vivre ensemble ! 2026 est à notre porte ! Ce sera le moment ou jamais de définir un projet urbanistique collectif, sécurisant, attractif et accessible au plus grand nombre. Tout est encore possible !*

**Avec Vous Die Demain**

## Tribune libre de la majorité

**Vivre Ensemble**

*Il y a 80 ans, les territoires du Vercors et du Diois subissent les attaques de l'ennemi nazi. Des centaines de résistants et d'habitants perdent leurs vies dans un épisode désormais présent dans tous les livres d'histoire, pour notre liberté. Nous sommes plusieurs à avoir laissé le nom d'un membre de notre famille sur les frontons des monuments du souvenir. Pour ne pas oublier. Et pourtant... Le récent épisode électoral est venu secouer notre société, nous rappelant que les régimes autoritaires arrivent au pouvoir grâce aux urnes, portés par une idéologie hostile à la liberté de la presse, à la démocratie parlementaire, au suffrage universel, aux syndicats. La réaction de nombreux électeurs et électrices au second tour a été salutaire. Mais cette crise politique ne doit pas cacher ce qui fait le terreau de cet épisode : notre société souffre d'individualisme, de la peur de la différence, mais surtout d'injustice, d'inégalités criantes sociales ou de territoire, de difficultés d'accès aux services publics et à la mobilité. C'est par des choix politiques forts qu'on peut lutter contre ces inégalités. Die fait figure d'exception avec son très grand nombre d'associations pour 5 000 habitants, avec ses solidarités en constante augmentation, qui se manifestent au quotidien comme sur le long terme pour celles et ceux qui en ont besoin. Notre commune appuie ces actions par des subventions et des aides techniques ou matérielles, mais aussi en augmentant les moyens du Centre communal d'action sociale. Elle continuera à le faire, contre vents et marées, pour un avenir partagé, Ensemble.*

**L'équipe de la majorité municipale**



Visite de la délégation dioise à Cádiar, avril 2024 et remise de l'acte de jumelage à Die, mai 2024.



# L'ÉTÉ À DIE

## CET ÉTÉ DANS LA VILLE PLUS DE 90 PROPOSITIONS

Des spectacles en plein air offerts par la Ville (1, 2, 3), le marché des producteurs du lundi (4), un concert (5) et une mise en son & lumière de la cathédrale (6) pour le week-end du 14 juillet, les Jeux Die Soirs (7), des soirées rock (8), la fête autour des 80 ans de la Libération (9) ... Die a vibré tout l'été, remplie de rires et de joie. Merci aux associations et structures dioises, aux commerçants partenaires, qui rendent notre ville si attractive !



### VOUS SOUHAITEZ SUIVRE LA VIE MUNICIPALE ?

Rejoignez-nous sur Facebook et Instagram  
et abonnez-vous à la lettre d'info  
que vous recevrez un mardi sur deux !  
(inscription sur [mairie-die.fr](http://mairie-die.fr))

